Groupe de travail militaire du 12 janvier 2010 :

Relevé de conclusions

Présents : (voir liste de présence) ainsi que Serge Fontaine, Président et Yann Viguié pour la Chambre syndicale

*

* *

Le groupe de travail militaire s'est réuni le 12 janvier 2010 sous la présidence de Joël Valadier à Montreuil afin de faire un point sur le dossier militaire et préparer les prochaines échéances et rencontres entre la Chambre syndicale et les représentants de l'Armée.

Serge Fontaine, président de la Chambre syndicale a introduit la réunion en présentant la nouvelle organisation de la Chambre syndicale autour de deux commissions.

- une commission sociale et formation professionnelle,
- une commission de développement économique.

Chaque commission peut se diviser en groupes de travail en fonction des thématiques à aborder, la commission économique comportant aujourd'hui un groupe informatique et un groupe militaire. Le déménagement des militaires avec 40 000 mutations par an et 8000 à l'international a en effet un impact économique important pour notre profession.
Chaque commission doit en revanche travailler en réalisant des synthèses et compte rendus, et éviter de représenter une charge financière pour la Chambre syndicale dont les moyens ne sont pas illimités.

1) tour d'horizon de la saison.
L'activité militaire a été considérée comme plutôt satisfaisante comparée à l'activité générale, mais il est décidé de mettre en ligne sur le site de la Chambre syndicale un questionnaire d'enquête simple de nature à donner des informations statistiques sur le marché militaire autres que celles issues de l'armée.
Le questionnaire élaboré en groupe de travail est annexé au présent compte rendu.

2) propositions et actions à mettre en œuvre.
Il est décidé dans le contexte économique actuel de faible inflation de ne pas mettre l'accent sur une revalorisation des barèmes militaires qui ont été réactualisés de 2,22% le 13 août 2009. il s'agit plutôt d'insister sur une meilleure prise en compte des suppléments comme les monte-meubles ou le portage en les adaptant en fonction des volumes déménagés.
Joël Valadier confirme sa volonté de poursuivre dans la voie de la moralisation du marché militaire, et il est proposé d'élaborer des propositions concrètes sur le marché outremer.
Il pourrait s'agir de la part de la profession de proposer d'elle même un plafonnement de la prise en charge du fret outremer, en contrepartie d'une meilleure transparence et d'une prise en charge réelle du garde meuble des personnels expatriés.
Le groupe de travail devait par la suite réfléchir sur le niveau acceptable de cet éventuel plafonnement.

3) Joël Valadier a fait part de son souhait de quitter prochainement la présidence du groupe de travail pour des raisons personnelles. Cette question sera tranchée lors de la prochaine réunion, la piste d'une coprésidence étant évoquée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h.
Une prochaine réunion est prévue le 4 février prochain à Montreuil.

Chambre syndicale du déménagement
73, rue Jean Lolive ▪ 93108 Montreuil Cedex ▪ T. 01 49 88 61 40 ▪ Fax 01 49 88 61 46
www.csdemenagement.fr

Destinataires : Membres de la Commission

Chambre syndicale du déménagement
73, rue Jean Lolive ▪ 93108 Montreuil Cedex ▪ T. 01 49 88 61 40 ▪ Fax 01 49 88 61 46
www.csdemenagement.fr